



Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Opérateur-trice d'exploitation, session 2022, dans l'académie de DIJON.

Le recteur de l'académie de Dijon

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2022 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe;

Vu l'arrêté du 14 juin 2022 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de DIJON, au titre de l'année 2022 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle F (Culture, Communication, Production et diffusion des savoirs), emploi-type Opérateur-trice d'exploitation, au titre de l'année 2022, dans l'académie de DIJON :

Madame VACHENC Sophie, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Rectorat de l'académie de Dijon, Dijon.

Monsieur FONTAINE François, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, expert, Université de Bourgogne, Dijon.

Madame SAUVAGE-BACOU Odile, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, Dsden du Doubs, Besançon.

Monsieur FUMERY Frédéric, secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe supérieure, suppléant, Rectorat de l'académie de Besançon, Besançon.

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon,

Fait à Dijon, le 14 juin 2022

Caroline VAYROU